

SYNDICAT MIXTE du PAYS de l'ARDECHE MERIDIONALE

DEL 2021-010

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL SÉANCE DU 04.06.2021

NOM : 7.1

L'an deux mille vingt et le quatre juin, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la **Salle Halte Découverte – Espace Gare – à Saint Jean Le Centenier**, sous la présidence de Monsieur Gérard SAUCLES.

La séance est ouverte à 16 H 00 en présence de :

Ardèche Sources et Volcans : Messieurs Marc BRUN, Pierre CHAPUIS, Jacques GEIGUER
CCBA : Messieurs Jean COLLIGNON, Robert LACROTTE, Patrick MAISONNEUVE, Gérard SAUCLES, Guy MASSOT, Max BOUSCHON, Jean-François DEVES, René SOULERIN et Mesdames Joelle ROSSI & Colette PASTRE.

Montagnes d'Ardèche : Messieurs Jacques GENEST, Sébastien PRADIER.

Pays des Vans en Cévennes : Messieurs Thierry BRUYERE-ISNARD, Gérard GSEGNER, Lionnel ROBERT

Beaume Drobie : Messieurs Francis CHABANE, Christophe DEFFREIX, Pascal WALDSCHMIDT.

Berg et Coiron : Mesdames Marie FARGIER, Michelle GILLY et Monsieur Joël CROS.

Gorges de l'Ardèche : Messieurs Claude AGERON, Nicolas CLEMENT

Val de Ligne : Monsieur Bernard CHANIOL et Madame Brigitte BAULAND

Nombre de Délégués :

En exercice : 38

Présents : 28

Procurations : 08

Votants : 36

Absents : 0

Date de convocation : le 28.05.2021

Procurations : M. Jean-Luc ARNAUD à Gérard SAUCLES, M. Vincent AUZAS à M. Christophe DEFFREIX, M. Yves VEYRENC à M. Pierre CHAPUIS, Mme Bérange BASTIDE à M. Lionnel ROBERT, Mme Martine TAUPENAS à M. Jean COLLIGNON, Mme Marie-Christine DURAND à M. Nicolas CLEMENT, M. Johan DELEUZE à Mme Brigitte BAULAND, M. Max TOURVEILHE à M. Patrick MAISONNEUVE.

Secrétaire de séance : M. Lionnel ROBERT

Objet : Compte administratif 2020 du budget annexe du SCOT.

L'arrêté des comptes du budget annexe du SCOT est constitué par le vote du Comité syndical, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, du compte administratif, après production par le comptable du compte de gestion.

Après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses réalisées au compte de gestion et au compte administratif 2020, constatées que celles-ci sont en concordance et qu'aucune observation n'est à formuler,

Il est demandé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2020 du budget annexe du SCOT dont les résultats s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes	238 500.00 €
Dépenses	235 058.41 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	3 441.59 €

Section d'investissement :

Recettes	82 051.33 €
Dépenses	107 004.93 €
Déficit d'investissement de l'exercice	24 953.60 €

Restes à réaliser :

Recettes	0.00 €
Dépenses	0.00 €

Résultats définitifs

Excédent de fonctionnement reporté	8 312.83 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	3 441.59 €

Résultat de clôture de fonctionnement 2020 11 754.42 €

Excédent d'investissement antérieur reporté	65 289.17 €
Déficit d'investissement de l'exercice	24 953.60 €

Résultat de clôture d'investissement 2020 40 335.57 €

- **DE DIRE** que les résultats de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement seront affectés lors du vote de la prochaine étape budgétaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Reçu à la Sous-Préfecture
de LARGENTIÈRE

14 JUIN 2021

Le Président,
Gérard SAUCLES

